ECOLE MADELEINE-BROUSSEAU

Procès-verbal d'une rencontre du conseil d'établissement de l'école Madeleine-Brousseau tenue le lundi 15 janvier, à 18 h 30, sur Teams.

SONT PRÉSENTS :

Madame Nancy Richard	Parent
Madame Sylvie Correia	Représentante au Comité de parents
Monsieur Mamadou Dian Bah	Parent
Monsieur Joseph Ngayap	Parent
Madame Pascale Crespin-Delvecchio	Enseignante
Madame Geneviève Mailloux	Enseignante
Madame Chantal Beauclair	Enseignante
Madame Julie Roy	Employée de soutien
Madame Marie-Claude Grignon	Employée de soutien

PARTICIPENT ÉGALEMENT À CETTE SÉANCE :

Madame Nathalie Chenette	Directrice
Madame Émilie Talbot	Directrice adjointe intérimaire
Joannie Collin	Stagiaire en enseignement
Samuel Busque	Parent substitut

EST ABSENTE :

Madame Amélie Paré	Parent et présidente

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE ET VERIFICATION DU QUORUM

Amélie Paré, présidente, étant absente à cette séance, c'est Sylvie Correia qui animera la soirée.

Madame Correia fait la constatation du quorum et ouvre la séance à 18 h 34.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 15 JANVIER 2024

Sylvie Correia fait lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Geneviève Mailloux d'adopter l'ordre du jour.

CÉ-21-2023 La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. ADOPTER LE PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 30 OCTOBRE 2023

Sylvie Correia fait lecture du procès-verbal. On constate l'omission d'un mot au point 9.1.5 à la ligne 3. On devrait lire « Elle demande si les membres **souhaitent** donner un avis ».

Il est proposé par Chantal Beauclair d'adopter le procès-verbal modifié de la rencontre du 30 octobre dernier.

CÉ-22-2023 La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. AFFAIRES RELATIVES AU PROCES-VERBAL DU 30 OCTOBRE 2023

Aucun suivi n'est à faire.

5. PAROLE AU PUBLIC

Quelques parents assistent à la rencontre.
Un parent demande s'il est possible de changer de traiteur l'an prochain, elle est très insatisfaite de la nourriture servie aux élèves.
Madame Chenette lui répond que nous avons un contrat de 2 ans qui se terminera à la fin de l'année scolaire 2024-2025. Les membres seront appelés à sélectionner un service de traiteur pour l'année scolaire 2025-2026.

6. PAROLE À LA TECHNICIENNE DU SERVICE DE GARDE

Julie Roy, technicienne du service de garde présente le dossier.

- Le Marché de Noël a encore obtenu cette année un franc succès. Les élèves et les éducatrices sont très fiers du travail accompli et songent déjà à celui de l'an prochain. La moitié des sommes recueillies sera versée à la Maison Stéphane Fallu. Monsieur Fallu a été très touché par ce geste de générosité.
- Le retour des fêtes s'étant bien déroulé, la routine est maintenant installée.
- Organisation de la prochaine journée pédagogique.
- Élaboration du programme d'activités du service de garde.

7. PAROLE A L'OPP

Aucun membre n'est présent.

8. PAROLE AU REPRESENTANT AU COMITE DE PARENTS

Sylvie Correia, représentante au Comité de parents, informe les membres des sujets traités lors des rencontres tenues en novembre et en décembre.

Novembre :

- Voyages scolaires
- Campagnes de financement
- Retour de consultation sur le projet de calendrier scolaire 2024-2025

Décembre :

- Consultation offre de services EHDAA
- Plan de lutte (violence et intimidation)
- Projet éducatif (positionnement de l'axe bien-être)
- Plan d'action 2023-2024

9. DECISION

9.1.1 APPROUVER LES MODIFICATIONS AU CODE DE VIE

Madame Chenette présente le dossier. Les centres de services scolaires ont reçu une directive ministérielle à inclure dans les codes de vie :

De plus, conformément à la directive ministérielle, l'utilisation, des écouteurs Bluetooth et autres appareils mobiles personnels (iPod, tablette électronique, montre intelligente (Fitbit, Apple Watch, etc)), ou appareil photo est interdite à l'école sauf dans les cas suivants :

▪ *Lors de modalité d'intervention pédagogique prise par l'enseignant ; ou*

▪ *Si l'état de santé d'un élève le requiert ; ou*

▪ *Si les besoins particuliers d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage le requièrent. * *Chaque situation visée devra être analysée par la direction de l'établissement. En cas de non-respect de ces règles, un membre du personnel pourra saisir l'appareil de l'élève et celui-ci sera rendu à la fin de la journée. En cas de récidive, la direction de l'école pourrait demander aux parents de l'élève de venir chercher l'appareil à l'école.*

Madame Sylvie Correia propose l'approbation des modifications au code de vie.

CÉ-23-2023 La proposition est adoptée à l'unanimité.

9.1.2 APPROUVER LE PROJET EDUCATIF 2023-2027

Madame Chenette présente le dossier.

Elle fait lecture du document et apporte un complément d'information.

Un échange s'ensuit.

Il est proposé par Joseph Ngayap d'approuver le projet éducatif 2023-2027.

CÉ-24-2023 La proposition est adoptée à l'unanimité.

9.1.3 APPROUVER LE PROGRAMME D'ACTIVITES DU SERVICE DE GARDE

Ce point sera présenté à la prochaine séance du conseil d'établissement.

9.1.4 APPROUVER LES NORMES ET MODALITES D'EVALUATION

Madame Chenette présente le dossier.

Elle explique l'utilisation de ce document ; soit ce qui est évalué et à quel moment. On y retrouve également les dates de publication des bulletins.

Une période de questions s'ensuit.

Modifications à effectuer :

- Publication du 2e bulletin reportée au 28 mars
- Pondération des évaluations du MELS passe de 20 % à 10 %.

Il est proposé par Chantal Beauclair d'approuver les normes et modalités d'évaluation avec les modifications suivantes : Publication du 2e bulletin reportée au 28 mars et Pondération des évaluations du MELS passe de 20 % à 10 %.

CÉ-25-2023 La proposition est adoptée à l'unanimité.

DISCUSSION

9.2.1 PHOTO SCOLAIRE

Madame Chenette présente le dossier.

Les membres de L'OPP sont activement à la recherche d'un studio de photographies pour l'année scolaire 2024-2025 et ont présenté 5 studios.

Les membres devront prendre une décision lors de la séance du 5 février prochain.

9.2.2 CONFERENCE AUX PARENTS

Madame Chenette présente ce dossier.

Nous avons une somme de 1, 000.00 $ disponible pour des conférences aux parents. Madame Chenette demande aux membres de communiquer avec elle s'ils ont des suggestions.

Sylvie Correia, représentante au Comité de parents fera parvenir aux membres du CÉ une liste de conférences élaborée par le Comité de parents.

INFORMATION

9.3.1 RESULTATS CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Madame Chenette informe les membres que la campagne de financement avec les coffrets de fromage a amassé la somme de 8,461.00 $. Chaque groupe recevra la somme de 292.00$ pour l'achat de jeux et de livres.

9.3.2 ENCADREMENT VOYAGES SCOLAIRES

Madame Chenette présente le dossier.

Un nouveau guide a été élaboré par le Service du secrétariat général, guide visant surtout le secondaire. Madame Chenette explique les changements et nouveautés.

9.3.3 PRESENTATION DES CRITERES DE PRIORISATION DES PROJETS D'AMENAGEMENT DE LA COUR D'ECOLE

Madame Chenette présente le dossier. La demande pour la classe extérieure sera redéposée le 2 février prochain. Le gouvernement dispose d'une enveloppe budgétaire qui sera distribuée selon des critères :

- Détenir 10 % de la somme ;
- Favoriser les apprentissages à l'extérieur ;
- Verdure ;
- Ne pas avoir reçu de financement lors des 3 dernières années ;
- Projet refusé l'année dernière ;
- Indice de défavorisation.

En cas de refus, nous pourrons redéposer notre projet.

Si accepté, nous devrons aller en appel d'offres avec 3 fournisseurs et le projet serait réalisé en septembre 2026.

10 LEVÉE DE LA SÉANCE

La prochaine séance aura lieu le lundi 5 février à 18 h 30 sur Teams. À 20 h 01, il est proposé par Chantal Beauclair de lever la présente séance.

CÉ-26-2023 La proposition est approuvée à l'unanimité.

_____	_____	_____
Amélie Paré, Présidente	Nathalie Chenette, Directrice	Date